



École Pierre-de-Coubertin  
4660, Charleroi  
Montréal (QC) H1H 1T7

## Communiqué aux parents

Avril 2018

**Caisse scolaire** : le 11 et 25 avril 2018  
**Danse expressive** : le 25 et 26 avril 2018  
**Journées pédagogiques** : le 18 et 27 avril 2018  
**Sorties** : 19 avril 2018, gr. 120 Centre histoire de Montréal  
30 avril 2018, gr. 120 Théâtre de la source



### Évaluation et résultats de fin d'année

La dernière étape de l'année scolaire est entamée depuis quelques semaines déjà. Lorsque le temps se réchauffe, la motivation des élèves, elle, a tendance à se refroidir. Au début de l'année scolaire, vous avez reçu des documents expliquant la pondération de chacune des étapes pour le résultat final.

Je vous rappelle que la dernière étape comptera pour 60 % du résultat final de l'année. De plus, les examens de fin de cycle pourront compter jusqu'à concurrence de 20 % du résultat final. C'est le temps pour les élèves de mettre en œuvre toutes les valeurs de l'école.

### Départs avant la fin de l'année scolaire

Les parents ont l'obligation, en vertu de la Loi de l'instruction publique, de prendre tous les moyens nécessaires pour que leur enfant fréquente assidûment l'école.

En effet, tout enfant résident du Québec doit fréquenter l'école et ce, jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire (180 jours). Les enseignants(es) planifient en fonction de cet échéancier et ne sont pas tenus de fournir du travail scolaire couvrant une période d'absence ou de devancer la passation des examens.

Il revient aux parents de déterminer **les conséquences d'un congé sur la réussite** de leur enfant s'ils prennent la décision de se soustraire à cette obligation **en les amenant en vacances durant l'année scolaire ou avant la fin de celle-ci.**

### Classe-nature dernier versement

Le dernier versement pour la classe-nature est dû pour le 27 avril prochain, les détails suivront sous peu.

### Des changements en vue ?

S'il y a des modifications à apporter au dossier de votre enfant (adresse, numéros de téléphone au domicile / travail / urgence ainsi que votre adresse courriel) Veuillez S.V.P. nous en faire part. Veuillez prendre note que si vous changez votre adresse courriel, il faudra vous réinscrire via le Portail.

**Important :** *Si vous avez déménagé ou vous prévoyez déménager, il faudra vous présenter au secrétariat avec, soit votre permis de conduire avec la nouvelle adresse ou la copie de bail accompagnée d'une facture (Hydro-Québec, Bell Canada ou autres)*

### Vérification des vêtements

Nous vous invitons à vérifier les vêtements de vos enfants. Il arrive parfois que votre enfant prenne les vêtements Coubertin d'un autre sans s'en rendre compte. Il faut régulièrement vérifier que les vêtements sont effectivement les siens.

De plus, nous avons près du service de garde un pôle où nous détenons des vêtements « orphelins », peut-être y jeter un petit coup d'œil.

Abdennour Amirouche  
Directeur